

AVIS PUBLIC
PUBLICATION DES RÈGLEMENTS 2008-08-3 ET 2008-11-5

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le **1^{er} avril 2019**, le conseil a adopté les règlements suivants :

- RÈGLEMENT **2008-08-3** MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION 2008-08 AFIN DE PERMETTRE LES PNEUS COMME FONDATION DE SERRE;
- RÈGLEMENT **2018-11-5** MODIFIANT LE RÈGLEMENT CONCERNANT L'INSPECTION DES BÂTIMENTS AINSI QUE L'ÉMISSION DES DIFFÉRENTS PERMIS ET CERTIFICATS 2008-11 AFIN DE PRÉCISER LE CONTENU DE LA DOCUMENTATION EXIGIBLE DANS LES SECTEURS À RISQUE D'ÉROSION DU FLEUVE SAINT-LAURENT.

Les règlements susmentionnés ont reçu l'approbation du conseil de la MRC de La Matanie le **18 avril 2019**;

Ces règlements sont déposés au bureau du soussigné, situé au 20, rue du Couvent à Baie-des-Sables (Québec), où toute personne intéressée peut en prendre connaissance ;

Les règlements **2008-08-3** et **2018-11-5** prennent effet à la date de la délivrance du certificat de conformité à leur égard, soit le **18 avril 2019**.

Donné à Baie-des-Sables (Québec), ce 21 mai 2019.

Adam Coulombe, g.m.a.

Directeur général et secrétaire-trésorier